



L'écho Donzacais

La lettre d'information du Conseil Municipal
de Donzac

INFO +
2020

Zoom sur... LE BUDGET 2020

Le Budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **1 378 034 €** (*1 365 323 € en 2019*), soit **+0.93 %**.

Le Budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à **1 103 855 €** (*1 322 770 € en 2019*) soit **une baisse de 16.55 %**, avec entre autres :

- les opérations d'investissement (achats, travaux, aménagements) **981 855 €** (*1 023 381 € en 2019*)
- le remboursement des emprunts **91 000 €** (*72 309 € en 2019*)
- les travaux en régies (réalisés par le personnel communal) **30 000 €** (*40 000 € en 2019*)

Les restes à réaliser : **181 320 €** en dépenses et **170 395 €** en recettes.

Excédent de fonctionnement 2019 : **254 797.13 €** (*293 585.59 € en 2019*)

Afin de maintenir notre capacité d'autofinancement au-delà de 200 000 € et d'améliorer notre capacité de désendettement, il est proposé la stratégie suivante :

- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2019 (**110 000 €**) en fonctionnement afin de compenser la baisse des dotations.
- Affectation de **144 797.13 €** d'excédent de fonctionnement 2019 en section investissement.

Notre autofinancement s'élèvera à **210 000 €** (*210 000 € en 2019*)

Notre capacité de désendettement prévisionnelle s'élève à **7.90 ans** (*3.75 ans en 2019*)

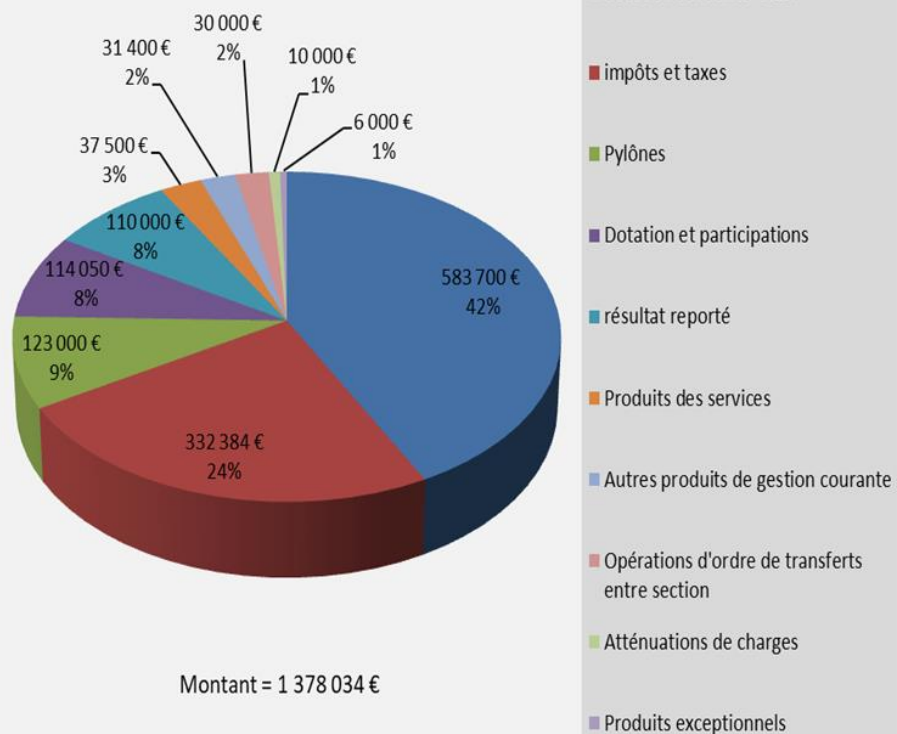
Le Taux d'endettement prévisionnel sera de **9.90 %** (*7.10 % en 2019*).

Maintien des taux de fiscalité depuis 1994.

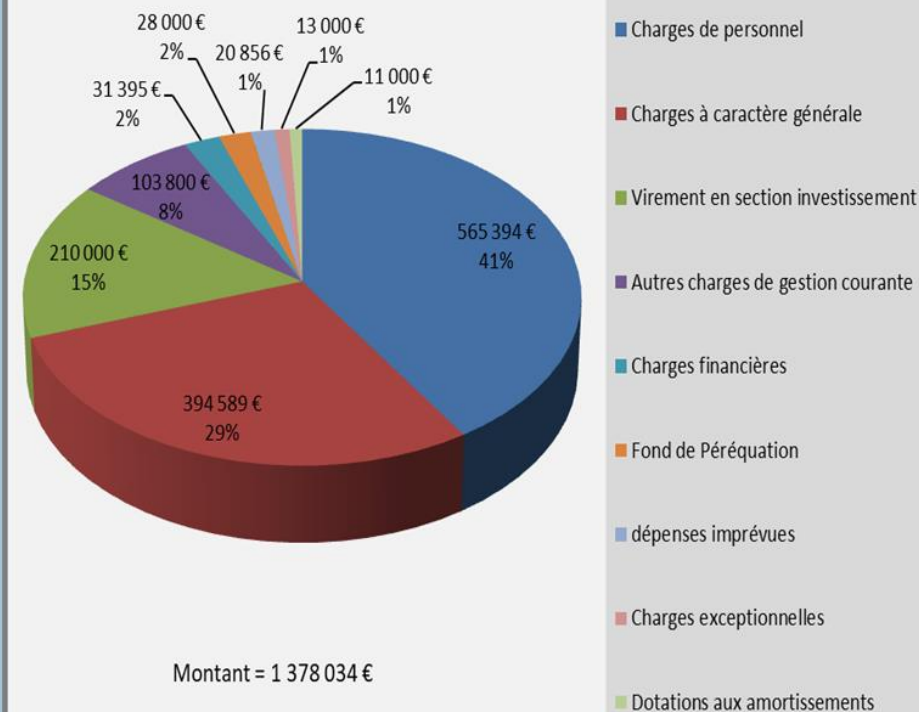
BUDGET COMMUNAL 2020

FONCTIONNEMENT

RECETTES



DÉPENSES



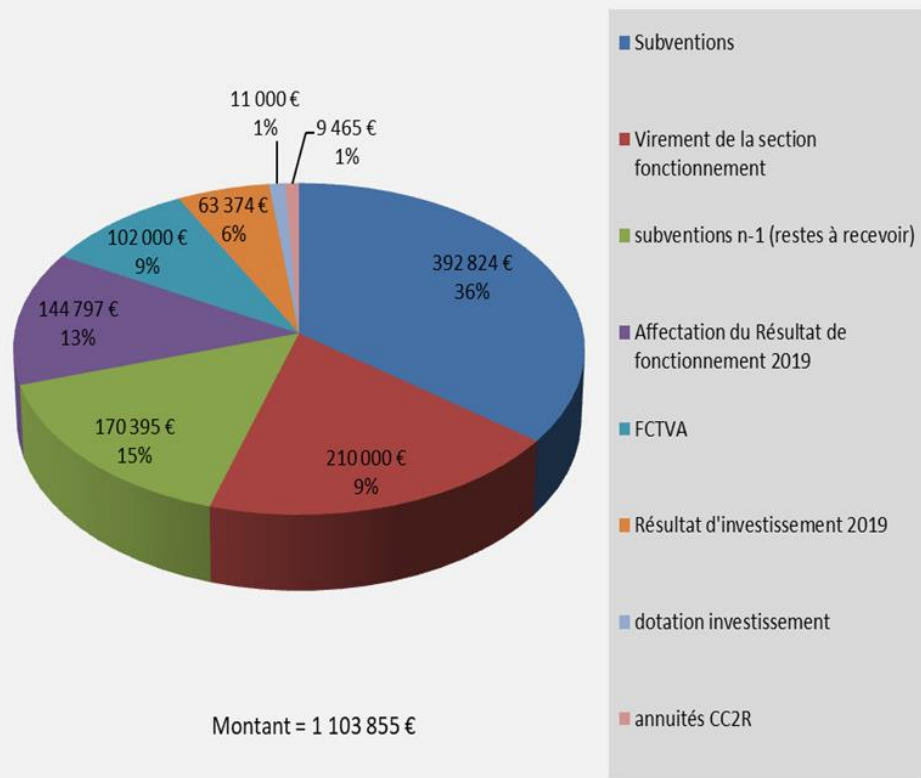
Budget d'assainissement 2020

La section de fonctionnement s'équilibre en **recettes** et en **dépenses** pour un montant de **61 055,44€**.

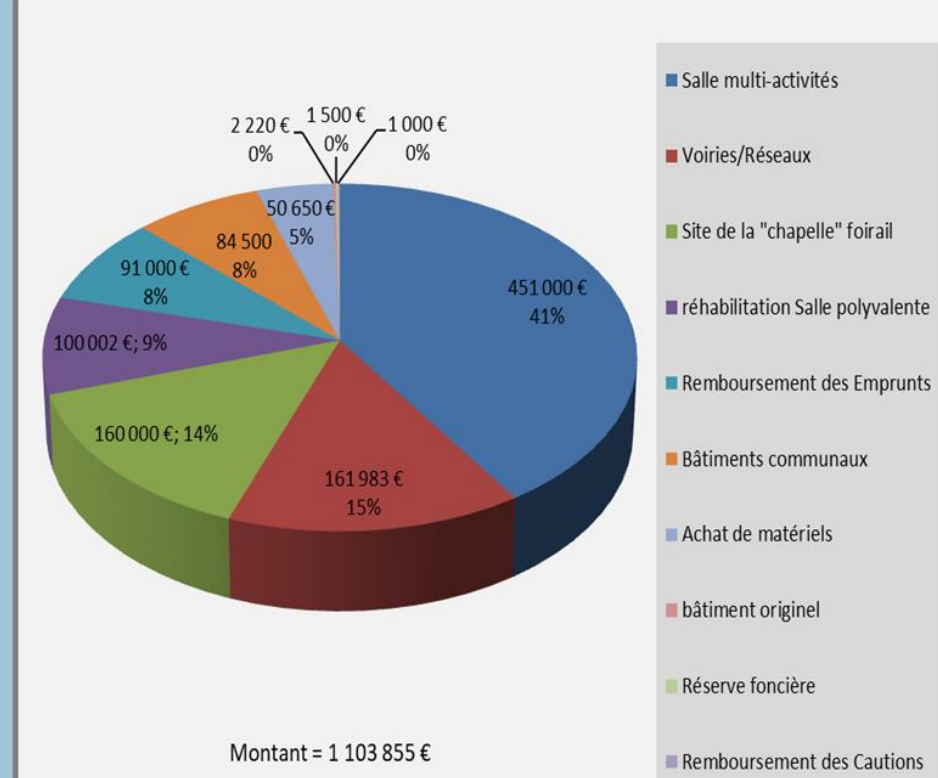
BUDGET COMMUNAL 2020

INVESTISSEMENT

RECETTES



DÉPENSES



Budget d'assainissement 2020

La section investissement s'équilibre en **dépenses** et en **recettes** pour un montant de **84 557,01€**.

La commune a lancé la réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement collectif. Cette étude est financée à 50% par l'agence de l'eau Adour Garonne.

Les Axes importants du budget 2020

- ◆ La construction d'une Salle Multi-Activités en prolongement de la Maison DUTOUR sur le Site la Chapelle. Cette opération sera financée par l'état, la région, le département et l'intercommunalité à hauteur de 80%.
- ◆ Les travaux de rénovation de la Salle Polyvalente seront priorités. En 2020, l'accent sera mis sur la réfection des sanitaires et l'étanchéité de la toiture.
- ◆ Le renouvellement de l'Eclairage Public au Lotissement Larigodière.
- ◆ La création d'un lotissement de 14 lots minimum viabilisés sur le Site de la Chapelle, dont la vente pourrait intervenir d'ici la fin de l'année 2020.
- ◆ La réalisation d'un foirail sur le Site de la Chapelle qui permettra le partage d'un espace public convivial entre le futur lotissement, la future salle multi-activités et le site scolaire.
- ◆ Les travaux d'aménagement de la maison de Mme Jeannette SAZY dans le but de pouvoir la proposer prochainement à la location.
- ◆ Les travaux de sécurisation du Balcon de la Résidence Belleperche.



Comme tous les ans, nous avons décidé de maintenir les activités périscolaires. Nous affecterons la somme de 3000 € en complément du fond de compensation versé par l'Etat qui s'élève 6900 €.

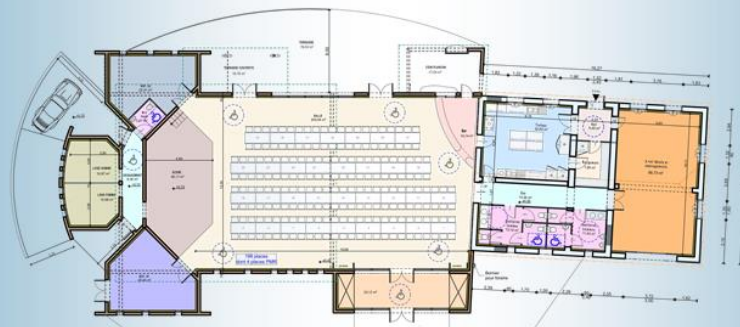
Pour Rappel, la Dotation de Solidarité Intercommunale s'élève à 583 700 € (584 046 € en 2019), soit 43% des recettes de fonctionnement.

Nous recevons également une participation annuelle de la Communauté de Communes de 9 465€ correspondant à 50% du remboursement de l'annuité de l'emprunt pour le Pôle Médical.

Concernant la fiscalité, la recette prévisionnelle 2020 s'élève à 332 384 € (331 806 € en 2019), ce qui représente 25% des recettes de fonctionnement.

Salle Multi-Activités

La Commune envisage la construction d'une salle multi-activités d'environ 510 m², d'une capacité de 300 personnes maximum, dans laquelle pourront se dérouler des manifestations à vocation socio-culturelles et associatives.



Ce projet devra parfaitement s'intégrer aux points de vue architectural et inscription paysagère, en tenant compte de l'environnement du site situé en Belvédère.

La commune souhaite conserver le bâtiment existant, appelé Maison Dutour; d'environ 160 m², murs en maçonnerie d'époque et charpente traditionnelle; afin qu'il soit intégré dans la salle multi-activités. Une attention particulière sera portée sur l'isolation thermique et phonique, ainsi que sur le traitement acoustique. Aussi, l'éclairage, la qualité de l'air et le chauffage seront étudiés afin d'apporter des solutions techniques adaptées et économes en énergie.



FINANCEMENT :

Montant Prévisionnel des Travaux = 737 667 € HT

Subvention Etat = 240 330 €

Subvention Région = 100 000 €

Subvention Département = 110 000 €

Subvention CC2Rives = 139 804 €

Total des Subventions = 590 134 €, soit 80%

Autofinancement = 147 533 €, soit 20 %

Pour tout renseignement

Mairie DONZAC
2 Rue Saint Barthélémy
82340 DONZAC



05.63.39.91.84

mairie-donzac@info82.com